



Discours de clôture des Etats Généraux des CCI
*par Jean-François BERNARDIN, président de l'Assemblée
des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
(ACFCI)*

en présence de François FILLON, Premier ministre

- Palais des Congrès de Paris, le 9 décembre 2008-

Monsieur le Premier ministre,

Merci d'être à nos côtés aujourd'hui, comme tous les ministres, députés et sénateurs, qui nous ont fait l'honneur et l'amitié d'être avec nous pour ces Etats Généraux. Merci aussi à nos amis présents. Merci à vous tous, élus et collaborateurs des Chambres, qui avez fait de cette journée un succès.

Je crois que nous pouvons en être fiers comme nous pouvons nous l'être de notre mobilisation pendant toutes les étapes de nos Etats Généraux. Comme nous pouvons l'être également de notre travail quotidien et des efforts que nous faisons pour aller de l'avant.

Je vous dis un grand bravo.

Monsieur le Premier ministre, la crise financière aura eu sans doute une vertu : c'est qu'on redécouvre l'économie réelle et puis aussi le bon sens.

Et pourtant, l'économie réelle, elle a toujours existé. Et plutôt que de vous en donner une définition, je vais vous raconter deux histoires. Rassurez-vous, elles sont brèves.

La première, c'est en Seine Saint-Denis dans les années 60. Un jeune syndicaliste décide de devenir patron d'une entreprise de mécanique de précision. Il a de l'audace, de l'intuition et du savoir-faire. En quelques décennies, sa boîte se développe et prend des années d'avance technologique sur la Chine et sur les Etats-Unis. Il devient le premier de sa classe. Il s'implante au Canada, en Chine.

Sauf qu'aujourd'hui, ses coûts de production ici ne peuvent plus rivaliser avec ceux de ses filiales à l'étranger. Ses carnets de commande se sont vidés en France. Alors, c'est quoi, l'avenir immédiat de son entreprise qui a été sa vie... ?

Et puis, la seconde histoire, elle, elle pourrait se passer n'importe où en France. Il se trouve qu'elle se passe en Gironde.

Le patron d'une petite entreprise d'électricité de 9 salariés, qui se porte bien, subit de plein fouet le ralentissement de la construction. Il se prend en plus un gros impayé.

Total, il se démène auprès de sa banque qui renâcle et il se demande aujourd'hui comment boucler ses fins de mois et ne pas licencier.

C'est cela, Monsieur le Premier ministre, l'économie réelle.

Ce sont des chefs d'entreprise courageux qui, avec leurs équipes, doivent se battre en permanence pour être à la hauteur mais aussi, parfois, pour simplement assurer la survie de leur entreprise.

Ils sont devant vous, ces responsables d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs : des petites, des moyennes, des plus grandes, dans l'industrie, le commerce, ou les services.

Tout n'est pas toujours rose dans leur vie, qui décidément n'a rien d'un long fleuve tranquille.

Mais ceux qui sont ici dans cette salle trouvent quand même du temps et de l'énergie pour l'engagement collectif. Ils sont plus de 6000 à s'investir, partout en France, dans leurs Chambres de Commerce et d'Industrie au nom de l'intérêt général.

Ce sont des gens formidables, Monsieur le Premier ministre.

Des gens qui ne comptent pas leur temps, qui ne cherchent pas à être sous les feux de la rampe. Qui font ce qu'ils croient être utile pour leurs entreprises, pour leurs territoires, et pour leur pays.

Parfois, j'oserais même dire souvent, ils aimeraient bien qu'on reconnaisse davantage leur travail et celui de leurs équipes.

Cela se comprend. C'est vers nous et nos collaborateurs que les entrepreneurs se tournent d'abord pour avoir de l'aide quand c'est difficile.

Je pense par exemple à nos deux grands constructeurs automobiles en Ile-de-France. Ils sont proches de leur Chambre de Commerce. Et c'est ensemble que nous travaillons pour conserver leurs sites de production et les quelque 100 000 emplois qui en dépendent dans la région.

C'est aussi vers nous que se tournent les pouvoirs publics quand il faut promouvoir l'intelligence économique, populariser les normes environnementales, soutenir les entreprises à l'exportation ou être aux côtés du médiateur du crédit.

Des exemples de ce type, mes amis Présidents et les préfets qui nous connaissent bien pourraient vous en citer beaucoup d'autres.

Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui, nous clôturons nos Etats Généraux.

Relever les défis économiques auxquels la France est confrontée c'est bien sûr un enjeu pour tous. Mais c'est très largement l'affaire des entreprises.

Comment les aider ? Quel rôle les Chambres de Commerce et d'Industrie peuvent-elles jouer ? Quel rôle doivent-elles jouer ? Quels nouveaux services peuvent-elles leur rendre, aujourd'hui, dans 10 ans, dans 15 ans ? Avec ces Etats Généraux nous avons essayé de nous projeter au moins à l'horizon 2020.

La France est en difficulté mais nous chefs d'entreprise, refusons de croire que tout est perdu.

Nous refusons de voir notre pays, qui reste la 6ème puissance économique du monde, relégué en deuxième division.

Il n'y a pas de fatalité au déclin de la France.

Oui, nous sommes en crise. Une crise financière qui, et c'est assez logique, s'est propagée à toute l'économie.

Non, ce ne sera pas facile de relancer la machine. Et ça l'est encore moins dans ce monde en bouleversement.

De nouvelles puissances économiques ont fait irruption sur la scène mondiale ; les prix du blé et du pétrole font du yo-yo ; l'économie se dématérialise ; nos populations européennes vieillissent, bref, ... la donne est chamboulée.

Faire de la prospective dans un monde aussi changeant, incertain et dangereux n'est pas évident.

Mais nous avons une conviction c'est que l'immobilisme est suicidaire.

Ce qui compte, c'est moins de trouver toutes les réponses que de se poser des questions. Les bonnes questions.

Pour ces Etats Généraux, nous avons organisé 11 manifestations en région.

Elles ont réuni des milliers de décideurs, sur des grands sujets comme la création d'entreprises, l'industrie, l'intelligence économique et la recherche, la formation, l'international. Des sujets vitaux.

Nous les avons rassemblés, Monsieur le Premier ministre, car notre rôle à nous, CCI, c'est de créer du lien entre ces chefs d'entreprise occupés, préoccupés et très souvent isolés. C'est cela aussi l'économie réelle.

Et si les Chambres devaient ne servir qu'à une seule chose, ce serait bien celle là, mettre les entrepreneurs en réseau.

Il faut se rendre à l'évidence : à l'ère de la mondialisation et du virtuel, un ancrage territorial fort est un atout décisif.

C'est ce paradoxe qui rend plus moderne que jamais nos Chambres, ces collectivités territoriales des entreprises.

Oui, je le disais tout à l'heure, notre pays traverse une crise sans précédent.

Faute d'avoir fait à temps le bon diagnostic et faute aussi de courage, la France n'a pas su ou voulu s'adapter à ce monde qui changeait. Elle a aussi vécu au-dessus de ses moyens et laissé l'addition aux générations futures.

La dette publique est lourde, c'est un euphémisme, et cela nous prive cruellement et vous aussi Monsieur le Premier ministre, de marges de manœuvre.

Depuis le début de ces difficultés, et encore jeudi dernier à Douai, le Président de la République et votre Gouvernement, ont agi avec détermination pour mettre en place tous les moyens possibles et nécessaires au retour de la confiance, même s'il est vrai que nous sommes aussi dépendants de nos partenaires européens et de la conjoncture mondiale.

Et puis nous-mêmes CCI, dans ce monde qui change, nous sommes-nous toujours adaptés assez vite ? Est-ce que nous avons toujours su anticiper les besoins de nos entreprises ?

Anticiper, c'est être précurseur.

C'est se réinventer en permanence.

Etre précurseur, ce n'est pas faire ce qu'ont fait nos prédécesseurs en leur temps, c'est faire ce qu'ils feraient aujourd'hui.

C'est pourquoi nous avons lancé une réforme interne ambitieuse.

Cette réforme ne date pas d'aujourd'hui.

Avant même la Révision Générale des Politiques Publiques, nous avons compris la nécessité de nous réformer. De faire mieux et plus pour moins cher.

Quelle autre organisation peut se targuer d'avoir diminué sa pression fiscale de 18 % en 12 ans ?

Nous avons aussi repensé la carte consulaire pour être plus efficace au meilleur coût. Et chacun peut mesurer le courage et la persévérance qu'il a fallu aux Présidents et à leurs équipes pour regrouper des Chambres centenaires.

Mais, vous nous avez demandé d'aller encore plus loin, et de raisonner en même temps sur nos missions, nos finances et nos moyens. Cette approche n'est pas forcément la plus simple à mettre en œuvre. Nous l'avons fait, au prix de trois mois de travail intense et de débats passionnés.

Notre nouvelle organisation consulaire doit concilier plusieurs impératifs : la proximité du terrain, la gestion rationnelle des moyens et des prestations homogènes aux plans régional et national.

Monsieur le Premier ministre, avec votre parcours, vous pouvez bien mesurer la difficulté de notre tâche. On voit bien d'ailleurs que les grands chantiers de la décentralisation se heurtent aux mêmes problèmes dans la recherche de cet équilibre.

Nous voulons combiner proximité territoriale et renforcement de l'échelon régional. La proximité territoriale, c'est notre valeur ajoutée, notre maillon fort, notre légitimité. L'échelon régional, lui, a été trop longtemps notre maillon faible. Dorénavant il doit s'imposer comme l'échelle de la rationalisation des moyens, des solidarités entre les territoires et des politiques de développement.

Le tournant est pris. Nous devons encore travailler entre nous et avec vous, Monsieur le Premier ministre, avec Christine Lagarde et Hervé Novelli, et avec vos services, pour préciser et compléter ces orientations, pour définir un calendrier de réforme et pour s'atteler à sa traduction législative et réglementaire.

Nous avons bien conscience qu'il faut faire vite, le plus vite possible. Mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Un texte de loi qui sera destiné à refonder les CCI pour quelques décennies nécessite un peu de temps pour être façonné sérieusement....

Monsieur le Premier ministre, nous avons fait des efforts importants et difficiles. Nous avons entamé une réforme courageuse qui va dans le sens souhaité par les pouvoirs publics. Elle devrait permettre sur la durée des économies substantielles et surtout une efficacité accrue.

La Révision Générale des Politiques Consulaires, c'est en quelque sorte notre RGPP.

Si on brise cet élan, si on nous coupe les ailes au détour de la loi de finances rectificative en anticipant à l'excès les économies futures, alors nous ne comprendrions plus.

Une réforme intelligente, c'est celle qui produit des économies et non celle qui découle des réductions de budget.

Monsieur le Premier ministre, notre réforme est une véritable refondation.

Notre volonté, c'est d'avoir un outil moderne et efficace. Et une CCI moderne, ce sera aussi une CCI qui saura encore mieux travailler avec les autres.

Nous sommes un instrument au service de nos entreprises et de nos territoires. Un instrument parmi d'autres. Je pense bien sûr à nos mouvements patronaux présents aujourd'hui et dans toutes les étapes de nos Etats Généraux. Je pense aussi aux collectivités locales, aux réseaux professionnels, aux associations d'appui mais aussi bien-sûr aux services de l'Etat.

Je pense aussi à nos amis des Chambres de Métiers et de l'Artisanat : nous avons des choses à faire ensemble. Bien sûr, nous comprenons et respectons le souci des artisans d'avoir une expression publique spécifique. Mais nous sommes persuadés

que nous pouvons nous rapprocher davantage. Nous sommes prêts, pour notre part, à y réfléchir.

Bref, nous sommes en ordre de marche pour continuer à servir les entreprises de ce XXIème siècle.

Aujourd'hui, devant vous Monsieur le Premier ministre et devant cette assemblée, nous prenons **5 engagements, 5 objectifs ambitieux**.

1/ Parce que nos entreprises sont handicapées par le taux des prélèvements obligatoires, nous nous engageons à continuer de diminuer notre pression fiscale d'au moins 10 % d'ici cinq ans.

2/ Parce que chaque entrepreneur a droit au même traitement, nous nous engageons à ce qu'il bénéficie du même « bouquet » de services dans nos CCI qu'il soit au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest de la France. Ce qui n'empêchera pas de prendre en compte les spécificités des territoires et des besoins auxquels nous continuerons d'apporter les réponses et les services appropriés.

3/ Parce que tout doit être fait pour simplifier la vie du chef d'entreprise, parce que notre expérience de gestionnaires des Centres de Formalités des Entreprises est reconnue, nous nous engageons, si vous l'acceptez, à être le futur guichet unique des entreprises prévu par la Directive Services.

Un guichet unique ce n'est pas seulement un service entièrement dématérialisé de formalités. C'est aussi un lieu d'accueil, un lieu de conseil. Et une entreprise accompagnée est une entreprise qui a 3 fois plus de chances de vivre.

La création d'entreprise est un enjeu majeur pour notre économie. Nous nous engageons donc aussi à pouvoir accueillir, dans les cinq ans, 500 000 porteurs de projets dans nos centres au lieu des 336 000 reçus actuellement.

4/ Parce que l'export est un enjeu majeur pour notre pays, au-delà de notre engagement avec Ubifrance d'identifier 10 000 nouveaux exportateurs, nous prenons l'engagement d'aider à doubler le nombre d'exportateurs réguliers pour passer de 50 000 à 100 000, première étape pour nous rapprocher de nos amis italiens.

5/ Enfin, dernier point et pas des moindres, la formation, et particulièrement celle des jeunes. C'est un enjeu économique et social crucial.

Dans ce domaine, nous nous engageons à continuer notre effort en matière de formation, notamment par alternance.

Nous, nous avons toujours cru à l'apprentissage.

Du CAP aux formations supérieures, c'est une voie qui conduit à l'emploi et à l'insertion.

Il faut la développer encore. Et, si le gouvernement le souhaite, nous nous engageons à former davantage de jeunes dans nos centres et à contribuer ainsi à un objectif national ambitieux. Pourquoi pas un objectif de 600 000 apprentis ?

Ces engagements ambitieux, croyez bien, Monsieur le Premier ministre, que nous tous, Présidents de Chambres et nos équipes, nous aurons à cœur de travailler pour les tenir.

Monsieur le Premier ministre, ces Etats Généraux que vous allez clôturer sont un peu particuliers. Traditionnellement les Etats Généraux vont de pair avec un cahier de revendications, un long cahier de doléances.

Nous, au risque de vous surprendre, nous n'avons pas de revendications.

Ou plutôt, si.

Nous en avons une, une seule ... mais elle est essentielle.

C'est la reconnaissance de notre action. Accorder du crédit au travail que nous accomplissons c'est une contrepartie dont nous avons besoin.

C'est vrai que la reconnaissance doit se mériter plutôt que se demander.

Mais nous avons entrepris une réforme courageuse et difficile. Elle n'aura de sens que si l'Etat fait de nous un partenaire privilégié, un interlocuteur permanent.

Nous sommes présents sur le terrain.

Nous connaissons les entreprises.

Nous sommes les entreprises que nous accompagnons.

Quand d'autres raisonnent en termes de service minimum, nous, nous nous attelons avec nos directeurs généraux et nos collaborateurs que je salue, à servir une grande cause, qui nous engage tous, celle de l'intérêt général.

Nous avons choisi le mouvement. Nous avons privilégié l'action.

Nous n'avons qu'une ambition : être toujours plus efficaces pour nos entreprises, pour nos territoires, pour notre pays.

Monsieur le Premier ministre, servez-vous de nous.

Merci encore de votre présence et de votre attention.